



Restructuration entreprise

Par **sydneybristow_old**, le **12/09/2007 à 21:38**

bonjourrrn
je suis dans une petite entreprisern
mon patron + une employée (35 h) (sur la route) + moi (mi temps sur 4 jours les aprem de 14 h à 19 h))rn
une collègue a démissionné il y a deux ans et une collègue vient de démissionnerrn
je me retrouve seule au travail + l'autre mployée qui est sur la routern
le patron nous a convoquées pour nous annoncer que pour la bonne marche de l'entreprise il lui fallait 3 x 35 hrnr
donc encore deuxrrn
mais moi je ne peux accepter un temps plein car j'ai trois enfants à m'occuper et après calcul avec mon mari, un temps plein engendrerait des pertes (d'aides) + une obligation de prendre une personne pour les congés scolaires, et trouver une personne au cas où un des enfants est malade.... de plus j'ai quelques soucis au niveau santé, que j'essaye de résoudre le matin (examens...)rn
comment puis-je faire, il me demande de faire 35 h..... je dois donner ma réponse dans les 5 jours au plus tard après c'est des écritsrn
je suis un peu perdue, que va-t-il se passer ? comment puis-je faire ?rn
est-ce que si je refuse le poste à 35 heures je serai licenciée ?rn
merci de m'apporter des précisionsrn
je suis en CDI depuis plusieurs années bientôt 13 ansrn
merci de votre aide